

Contribution collective M@rsouin-Rennes 2

Pascal Plantard (Dir de recherche E-inclusion et E-éducation au GIS M@rsouin)

Texte collaboratif avec la participation de :

Jacques-François Marchandise (FING), Mickaël Le Mentec (Post-Doc), Marianne Trainoir, Philippe Denis, Véronique Le Chêne (Jeunes chercheurs et étudiants), Gwénaëlle André (Ingénieur d'études), Antony Auffret, Tamer El Aïdy (Professionnels associés, Association des Petits Débrouillards)

1- Quels seraient les destinataires et quels seraient les objectifs absolument prioritaires d'une politique publique d'inclusion numérique? ?

Le numérique pour qu'il conserve sa capacité décloisonnante, ne doit pas être pris en charge pour un seul secteur mais doit bénéficier d'une politique globale et cohérente dépassant le fonctionnement institutionnel actuel. Le "faire entrer l'école dans l'ère du numérique" ne sera efficace que si l'on fait aussi rentrer les autres institutions dans l'ère du numérique : les autres institutions sociales, culturelles, éducatives (populaire, nationale, spécialisée...). En d'autres termes : passer de la culture de « biens » à la culture de « liens » (Allard), ce qui implique une réflexion et une redéfinition de l'organisation du travail et du pouvoir.

Objectif prioritaire 1 : former (par la recherche participative ou la recherche-action) les élus, les cadres de l'intervention sociale (associatifs ou territoriaux), les travailleurs sociaux et les enseignants aux usages du numérique et au travail coopératif dans une triple perspective conceptuelle et réflexive : avec, par et dans.

La limite des « expérimentations » e-inclusion (c'est la même en e-éducation), c'est la difficile intégration des logiques d'innovation agile dans les logiques institutionnelles. Il faut donc s'occuper des publics en situations d'exclusions numériques en même temps qu'on forme les professionnels.

Nous proposons un modèle de formation numérique qui s'articule autour de trois grands ordres de représentations qui guident les pratiques des TIC (Sfez, 1992 ; Jacquinet 1976 - 2012) : AVEC, DANS et PAR

Avec le numérique :

L'homme use de la technique, mais ne s'y asservit pas. C'est avec la technique que l'homme accomplit les tâches qu'il détermine mais il reste le maître de ses activités. Les professionnels doivent pouvoir choisir les instruments technologiques qu'ils souhaitent utiliser. Il s'agit de la première entrée « technique » de la formation numérique qui a été un peu développée dans les plans précédents. Elle est nécessaire mais en aucun cas suffisante car elle laisse de côté la majorité non-technophile des intervenants sociaux et des enseignants.

Dans le numérique :

Les objets techniques sont l'environnement désormais ordinaire de l'homme. L'idée de maîtrise s'efface pour laisser la place à celle d'adaptation. Le professionnel doit

identifier les usages qui forment l'environnement socio-technique quotidien des usagers. Il doit comprendre les mondes numériques dans lesquels nous vivons aujourd'hui. Partant de là, il doit être en mesure d'utiliser ces pratiques numériques comme point d'appui de son action, de sa pédagogie. Il s'agit de la formation scientifique aux usages irriguée par les Sciences Humaines et Sociales.

Par le numérique :

C'est par la technique, ses imaginaires et ses miroirs que l'homme peut exister. C'est le modèle des Geeks, multitudes de tribus d'où sortent les techno-pionniers hypermodernes. Former par le numérique renvoie à la formation de la personne et au « pouvoir de dévoilement » des usages (Plantard, 2001). Dans le contexte de la formation, les pratiques technologiques remplies d'imaginaires, ouvrent un dialogue, pas toujours verbal, où l'apprenant en vient à se dévoiler. Si on arrive à éviter le côté obscur de la culture Geek, c'est à dire l'auto-centrage et l'autisme technoïde (tautisme), on se retrouve dans un monde où les environnements numériques transforment radicalement les interactions éducatives. C'est « par » le numérique que l'innovation pédagogique ou sociale advient mais elle ne se réduit pas à l'innovation technologique (effet gadget). Cela renvoie à un modèle de formation professionnelle centrée sur la pédagogie coopérative et inspirée par les principes de l'analyse des pratiques, de l'alternance, de l'hybridation et de l'imprégnation.

Après plusieurs décennies de politique volontariste pour s'approprier des enjeux et des postures, nous nous retrouvons toujours à déconstruire les représentations dominantes et les "techno-imaginaires". La lecture des termes dans lesquels nous sommes interpellés en tant qu'expert en est un marqueur fort :

- "Bonjour, pouvez vous nous faire une animation sur les dangers d'internet ?"

ou

- "Bonjour," (c'est toujours cordial) "on souhaite réaliser une animation pour ados sur les addictions aux jeux vidéo violents"

- euh ...

la meilleure

- "Bonjour, on a décidé de lutter contre les dangers des réseaux sociaux, alors on a interdit Facebook dans notre EPN, mais les jeunes ils ont des smartphones".

On se rend compte alors que les animateurs d'EPN, manquent de relais politiques pour formaliser les ambitions politiques d'une culture numérique généralisée. (Ils se font ratatiner par des gourous technophiles ou des revendeurs de tablettes).

Sans réelle avancée des intervenants sociaux et des enseignants sur la compréhension des phénomènes sociaux liés aux usages numériques, les politiques produites localement resteront au niveau du pouvoir de « renforcement » : "je vois bien comment fait mon fils, il se couche tard et reste nul à l'école, c'est à cause d'internet".

Les enseignants formés aujourd'hui, auront une carrière de 40 ans et formeront des enfants qui verront le XXII^e siècle ! C'est vertigineux, mais c'est dire le poids qui réside sur les épaules des ESPE et de la formation continue au sien de l'éducation nationale. A la lecture des programmes enseignés, des cours mis en place, mais aussi de nos retours lors des interventions en IUFM, il est plus qu'urgent de recréer un lien tangible entre les enseignants d'IUFM ("vieux schnocks déconnectés") et stagiaires ("jeunes cons accrochés à leur portables"). Arrêtons de tourner le dos aux pratiques numériques

personnelles dans le monde professionnel ! Oui à Twitter à l'école ! Oui à Facebook de classe ! Oui à Tumblr ! Oui à tout ... car le savoir-faire de l'enseignant sera de transformer les apports du monde extrascolaire et matériau hautement pédagogique et non plus de garder les clés de la bibliothèque.

Objectif prioritaire 2 : Lutte contre les « décrochages » (scolaires mais aussi social), les processus d'isolement et les illettrismes (lecture-écriture mais aussi illettrisme numérique)

Le décrochage ?

La définition ?

Décrochage, rupture, abandon, déscolarisation...

Notion venant du Québec :

Le décrochage est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme.

En France, un décrocheur est un jeune qui quitte prématurément un système de formation initiale sans avoir obtenu de diplôme de niveau V (BEP ou CAP) ou de niveau supérieur.

Les chiffres ?

150 000 élèves/an quittent l'école sans qualification

Étude sur 186 « raccrocheurs » (Association de la fondation étudiante pour la ville, Afev, septembre 2012)

- 16 ans : l'âge où 25% des élèves décrochent
- 92 % des interrogés évoquent le manque de motivation et d'intérêt
- 71% ont eu le sentiment d'avoir été mal conseillés au niveau du choix d'orientation en 3ème
- 51% des ados évoquent le manque d'accompagnement individualisé
- 41% des jeunes ayant décroché disent n'avoir été soutenus par personne.

L'Europe ?

Indicateur communautaire de « décrochage scolaire » est le % de jeunes de 18 à 24 ans qui n'étudient plus et n'ont pas terminé avec succès un enseignement secondaire de second cycle.

En 2011, 12 % en France

inférieure à la moyenne de l'UE (13,5 %), supérieure à l'objectif de 10 % en 2020.

Niveau proche de l'Allemagne ou de la Belgique. La France fait mieux que l'Espagne, le Portugal, l'Italie ou le Royaume-Uni

Moins bien que la Finlande, le Danemark, les Pays-Bas ou la Pologne.

Renvoie à la notion d'échec scolaire très stigmatisante

Le décrochage recouvre des réalités très diverses avec peu de chiffres et de travaux scientifiques vraiment solides.

Nécessité de conceptualiser

La ségrégation scolaire (Pierre Merle, 2012)

Quatre types de critères :

le genre, le statut ethnique, le statut socioéconomique, les compétences scolaires.

Décrochages scolaires - L'école en difficulté (Catherine Blaya, 2010)

« Les variables marquant le plus la différence sont par ordre décroissant le climat scolaire, les comportements agressifs, la dépression, le déficit d'attention, la résolution de problèmes dans la famille et le comportement familial »

« Les variables marquant le plus la différence sont par ordre décroissant le climat scolaire, les comportements agressifs, la dépression, le déficit d'attention, la résolution de problèmes dans la famille et le comportement familial ».

Le « climat » de l'établissement :

- La victimisation
- La stigmatisation
- L'ennui
- La qualité des relations élèves/enseignants

« Une attitude bienveillante de la part des enseignants à l'égard de leurs élèves réduit par trois le risque de passer à un niveau supérieur de décrochage chez les élèves. »

FRANDJI Daniel, VERGES Pierrette. Le détachement scolaire. Des parcours chaotiques de scolarisation entre les collèges et ailleurs. In : Ville-Ecole-Intégration Enjeux, n° 132, mars 2003, pp. 59-70.

A travers les discours recueillis auprès des élèves, il est d'ailleurs plus identifié un "vide d'école", une place qu'ils ne savent ou ne peuvent occuper, qu'un refus d'école.

ASDIH Carole. Etude du discours de collégiens en décrochage : conduite à l'école, relations avec les acteurs institutionnels, projets d'avenir. In : Les Sciences de l'éducation pour l'Ere nouvelle, vol. 36, n° 1, 2003, pp. 59-83.

Désaffiliation scolaire ?

Angleterre / France

Hormis le redoublement, moins fréquent en Angleterre, les parcours et les systèmes de représentation (des acteurs scolaires, de l'institution, des apprentissages, des projets d'avenir) présentent les mêmes congruences et régularités. Dans cette phase de pré-décrochage, il est observé également une même perte d'estime de soi et de sens accordé à l'école et aux savoirs et le glissement vers un sentiment de révolte ou de non-appartenance. L'étude des caractéristiques socio-familiales relève comme facteurs à risque la monoparentalité plus spécialement quand celle-ci est associée à des difficultés économiques et à un isolement socio-affectif ainsi que l'importance des fratries et l'appartenance à des minorités culturelles peu intégrées telles que les gitans.

Désaffiliation ?

Deux axes :

intégration – non-intégration par le travail

insertion – non-insertion dans une sociabilité socio-familiale.

Deux figures :

déficit de filiation et déficit d'affiliation.

Filiation : déficit d'inscription dans des liens sociaux primaires (notamment familiaux) et donc de protection rapprochée (par des proches).

Affiliation : renvoie au déficit d'inscription dans des formes collectives de protection et, en particulier, la protection issue des collectifs de travail... ou d'apprentissage... ou numérique (les RSN aujourd'hui).

(Robert Castel, 1990... 2009)

« Raccrochage » numérique ?

Constats :

Fortes différences d'usages au sein d'une même classe d'âge

Fortes cohérences des processus et des représentations des désaffiliations scolaires et numériques (non usage / isolement, stigmatisation, estime de soi...)

Fortes inégalités et vulnérabilités des usagers des dispositifs institutionnels

Trois pistes de recherche :

Effet institution, « climat » d'établissement et le territoire (INEDUC)

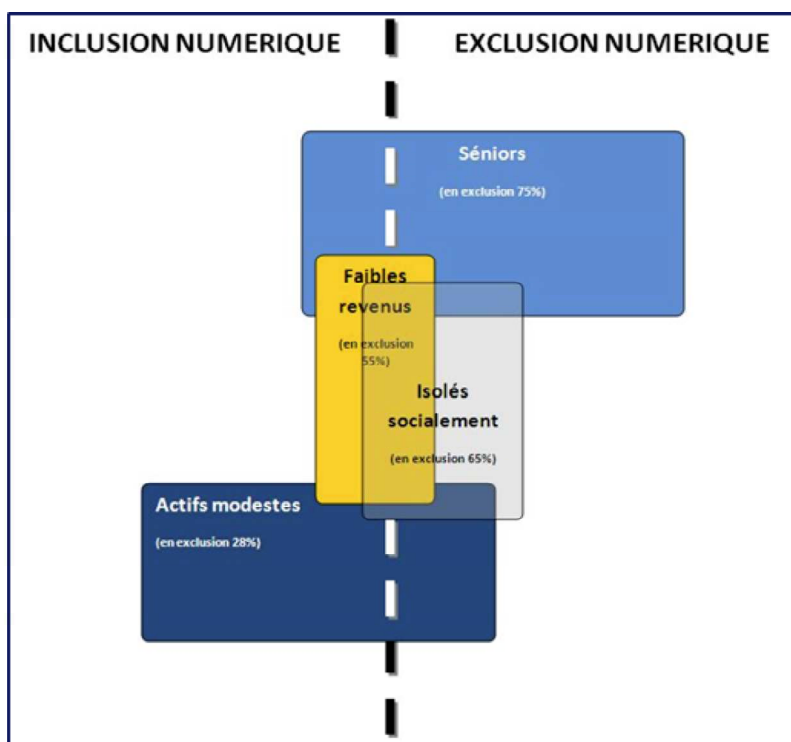
Extimité : désir de communiquer sur son monde intérieur (Tisseron, 2011)

Croisement des processus de socialisation et des ID numérique : « co-production où se rencontre les stratégies des plate-formes et les tactiques des utilisateurs » (Cardon, 2008, Plantard, 2013)

L'isolement :

Pour la première fois en 2009, le facteur isolement (65 %) devient « l'indicateur étrange » de l'exclusion numérique, faisant sauter les catégories sociologiques traditionnelles (âge, revenu, capital culturel). Au cœur des phénomènes d'exclusion numérique, on trouve donc la notion d'isolement social qui combine faiblement les questions d'âge (les seniors isolés) et les travailleurs pauvres mais très fortement les populations qui n'ont que les minimas sociaux pour vivre. Il serait hâtif d'en déduire que la pauvreté renvoie à une forme unique d'isolement qui conditionnerait l'exclusion numérique. C'est le « sentiment » d'isolement qui importe. Cette catégorie comprend aussi des personnes qui n'ont pas forcément de problème d'argent mais qui se retrouvent dans des situations de vie qui les isolent.

Les fractures numériques générationnelles, économiques et sociales (M@rsouin 2009)



La question de l'absence de temps disponible à consacrer au numérique est souvent évoquée comment facteur de non-usage par les personnes se sentent isolée, en particulier pour une population bien identifiable : les familles monoparentales qui sont très souvent portées par des femmes.

Fanny qui vit seule avec ses 3 enfants de 3, 6 et 10 ans en zone rurale, déclare lors d'un entretien : « J'ai un PC à la maison avec un abonnement internet mais comme c'est très lent, je ne sais pas comment j'ai fait mais internet est en panne depuis 5 mois. C'est beaucoup trop compliqué à réparer et je n'ai pas le temps [...] J'ai bien essayé les sites de rencontre mais il faut avoir que ça à faire, tous les jours. Quand j'ai fini ma journée de travail, je cours pour récupérer les enfants, le bain, le repas, le couche. Il est 21 h, je suis crevée, au mieux, je regarde la télé, au pire je file au lit... ».

On est bien loin des discours promotionnels de recomposition des liens amoureux ou familiaux des sites de rencontre !

La « fracture numérique », même déclinée au pluriel, n'est pas un concept opératoire. Elle n'est pas une simple conséquence des inégalités sociales et économiques préexistantes. Elle est plutôt le produit de la rencontre singulière de chaque personne avec les cultures numériques. Cette rencontre, en fonction des histoires singulières, favorisera ou non le désir, l'envie, la motivation pour se lancer dans les usages des TIC. Au-delà des questions d'âge, de niveau d'éducation et de revenus, c'est une réflexion sur la capacité à développer des relations sociales dans un environnement qu'il faut privilégier aujourd'hui pour lutter contre les exclusions numériques et faire advenir une nouvelle forme de société de l'information non plus excluante mais inclusive.

Expliciter les rapports complexes entre isolement et usages des TIC nécessite un effort particulier pour se faire comprendre, au-delà des représentations communes. Il faut déconstruire la notion de fracture simpliste mais rassurante et la remplacer par des notions qui le sont beaucoup moins : isolement, relations sociales, environnement favorisant, exclusions numériques, e-inclusion. » (Plantard P. [dir.] (2011) Pour en finir avec la fracture numérique, Fyp, Collection Us@ges, Limoges, 168 pages)

L'illettrisme

L'illettrisme est un facteur radical d'exclusion sociale et le numérique est un vecteur puissant de lutte contre l'illettrisme. La médiation numérique visant l'appropriation sociale des TIC est un dispositif performant et indispensable dans ce domaine. Il faut développer des modes variés d'accompagnement dans l'appropriation des instruments et des usages des TIC dans la lutte contre les illettrismes car, même si l'on en parle déjà depuis plusieurs années, cette mission mérite très largement d'être renforcée (via les EPN notamment, mais aussi via un travail avec les intervenants et organismes focalisés sur l'illettrisme). Cela implique aussi une réflexion sur la formation des animateurs, des enseignants, des familles et sur l'articulation de leurs missions avec celles les travailleurs sociaux. Une vigilance particulière doit être portée sur les personnes en situation de handicap ou de maladie mentales.

Objectif prioritaire 3 : Proposer des dispositifs d'innovations sociales et économiques, soutenus et promus par l'Etat, pour généraliser les différentes formes de postures professionnelles de « médiation numérique » (bienveillante et non fantasmée)

En France, nous pensons trop souvent l'innovation ascendante dans des cadres descendants imaginés par la hiérarchie et la division sociale du travail. Ainsi ces espaces de liberté et de création se déroulent en dehors de l'État. Le signal envoyé est alors particulièrement fort :

"si une innovation n'a pas été projetée par les énarques, elle n'a pas lieu d'être".

Or on constate l'existence de communautés agissantes, autostructurées et en réseau. Leur seul leitmotiv est "d'agir sur le réel". Ces communautés créent leur outil de production, leurs écoles et leur savoir. Si l'Etat ne soutient pas ces espaces, cela ouvre le champ à des communautés "hors de la cité" (dans le sens où elles sont ignorées par l'organisation sociale ... et réciproquement). Rappeler que l'Etat soutient ces espaces, c'est rappeler les liens intimes entre eux et l'ensemble des citoyens.

Concrètement cela revient à finir de déployer un internet à bas coût en habitat social et à ré-inventer des espaces public numérique avec de nouvelles médiations numériques, de nouvelles activités support et des horaires adaptés (soirée, temps libre, hybridé...).

Il faut bien sûr que cet « ensemble » soit coordonné, en particulier entre l'accompagnement aux usages (Délégation aux Usages de l'internet), l'éducation nationale, l'action sociale et l'enseignement supérieur et la recherche (ministère, instituts de recherche, ANR). Il faut faire évoluer les dispositifs existants en impulsant une dynamique nationale de recherche sur l'innovation et les usages du numérique mais aussi en transformant nos territoires en « laboratoires vivants » où chaque acteur se sentira mobilisé par une ambition numérique nationale. Certains territoires l'ont déjà fait... suivons les.

2- A quoi reconnaîtrait-on que l'on progresse (ou que l'on régresse) en matière d'inclusion numérique ?

Indicateurs de progression :

- Confiance (défiance) des usagers dans les dispositifs instrumentaux, dans les dispositifs d'accompagnement et en eux-mêmes.
- Développement des usages par les personnes socialement exclues
- Développement d'usages citoyens (web participatif et coopératif, sciences participatives, expression multimédia,...)
- Hausse de la fréquentation des publics qui vivent des risques d'exclusion sociale et professionnelle (demandeurs d'emploi, femmes isolées, personnes illettrées, migrants...) dans les EPN par exemple. L'élément positif est que les animateurs arrivent à "toucher" certains publics qui n'étaient pas présents il y a quelques années.
- Transformation des notions véhiculées par les administrations dans les documents officiels (Ex : passage des TIC au numérique)
- Prise en compte de la plus value « sociale » d'un projet « numérique »
- La reconnaissance de la professionnalité (relationnelle, technique, stratégique et organisationnelle) des médiateurs numériques (animateurs)

Ex : Comment les organisations territoriales acceptent de céder du pouvoir aux initiatives ascendantes => la cellule d'innovation du CG91 (par ex) n'aura plus pour seule mission d'apprendre aux services à travailler ensemble, mais aussi d'ingérer les initiatives citoyennes, de se transformer au regard des usagers.

L'E-inclusion finalement fonctionne si c'est un support au renforcement démocratique.

Indicateurs de régression :

- Maintien des préjugés et des stigmatisations (génération Y, fracture numérique ...)
- Maintien des citoyens dans une posture de consommation de services pensés par d'autres (un peu à la manière de la pub télé de Google "Vous construisez internet", mais avec des outils pensés pour "consommer de l'internet")
- Disparition progressive des publics vulnérables des espaces numériques
- Désaffiliation générationnelle autour du numérique

3- Ces priorités, ces signes de progrès ou de régression font-ils l'objet d'un consensus ou sont-ils discutés ? Dans le second cas, sur quels points les controverses portent-elles et qui opposent-elles ?

On en est à la controverse généralisée car :

- On débat sans s'atteler à l'observation des usages effectifs du numérique (place de la recherche SHS)
- le numérique est un « fait social total » qui met en lumière les paradoxes de beaucoup de secteurs

- on ne discute que sur les représentations très volatiles de chacun par rapport au numérique
- les « médiateurs numériques » ne sont pas assez « distingués » (Bourdieu) en France
- les politiques d'investissement sont découplées des politiques d'appropriation sociale (manque de financement).

4- Dans le domaine de l'inclusion (ou de l'exclusion numérique), quelles sont la ou les initiatives, les cas, qui vous ont le plus pris par surprise, bousculé, étonné, ces dernières années ?

- L'assistante familiale de Vannes :

Qui a su décrocher un jeune réfugié de guerre, isolé et déboussolé, de WOW en l'accompagnant dans un magasin de jeux de rôles.

- Antoine et Ghislaine :

Intervention-débat organisée par des étudiants sur Skype avec Ghislaine (APF, Studio dans le Foyer Guillaume Vachon à Rennes) 69 ans, trachéo avec canule parlante, une main valide, usages ordi + tablette tactile

- Binôme « Cadre social+ ingénieur DSI » dans le cadre de la politique numérique du CG 33

- Fold-it, outils numériques comme régulateur du pouvoir entre communautés asymétriques

- Les pratiques numériques des réfugiés primo-arrivants qui utilisent internet pour garder contact avec leurs familles ou bien dans l'apprentissage du français via des plateformes spécialisées en toute autonomie.

- Le projet Inter-génération : des jeunes élèves initient des personnes âgées à internet.

- Wiki-Brest : un wiki de territoire qui grâce au travail de médiation permet à une grande diversité d'habitants de construire la connaissance d'un territoire (la dimension animation-médiation est fondamentale !). WikiBrest, résulte d'une politique volontariste de formation des acteurs associatifs

- Carto-party : les habitants de Plouarzel qui réalisent la carte qui sera finalement celle utilisée par le SIG de la commune

- Les Open Bidouille Camp sont des moments où on mixe les cultures, les origines sociales (d'asso d'insertion sociale, asso d'habitants, ingénieurs, scientifiques, bricoleurs, ...) cette mixité sociale (autour du partage des connaissances) permise par le numérique est un facteur de lutte contre les exclusions et favorise la i-inclusion.

Du côté des initiatives augmentant les situations d'exclusion :

E-administration : La rigidité des services dématérialisés de l'état construits autour des besoins des familles connectées des centres villes (Ex : du serveur vocal CAF, des bornes pôle-emploi...)

E-gouvernement : logiques pseudo-participatives à base d'instrument socio-techniques qui nécessiterait un accompagnement qui n'a jamais été véritablement effectué.

E-recrutement : paradoxes, entours loupes et incompréhensions des usages numériques, particulièrement des RSN, dans les politiques RH (des administrations mais aussi des entreprises).

5- Y a-t-il aujourd'hui des facteurs nouveaux ou émergents qui transforment le contexte même dans lequel on peut aujourd'hui penser et agir autour de l'inclusion numérique ?

Socialisation des technologies : la massification de l'internet mobile, la libération (par Free) des Smartphones (désimlockage généralisé) et les forfaits à bas coûts.

Évolutions sociologiques des professions : l'arrivée en « limite » de l'omerta généralisée des professions éducatives et sociales sur les transformations induites par le numérique dans leurs rapports aux usagers (Ex : Aide Sociale à l'Enfance et placement familial). Après les professionnels du journalisme, de l'information, de la documentation, de la culture, de l'animation et, plus récemment, de la santé, les professions de l'éducation et de l'intervention sociale s'éveillent au numérique en même temps... saisissons cette fenêtre. Elle sera très limitée dans le temps car « l'académisme » (des universitaires en particulier) et les « voies de l'excellence » (Ex : l'école polytechnique qui intègre Coursera...) risquent bien d'étouffer ce réveil dans l'œuf (Ex : les ESPE).

L'arrivée des « sciences participatives citoyennes et collaboratives (SPCC : rapport de Gilles Boeuf) implique un changement majeur des formes de dialogue entre sciences et société. Par nature les SPCC s'appuient sur des dynamiques de mise en réseau, donc d'usage des instruments numériques. Les SPCC puisent autant leurs sources dans l'éducation populaire, l'éducation au médias, la culture scientifique et technique que dans une ré-interprétation de la recherche-action par les sciences des usages, les « WEB sciences » et les humanités numériques.

6- Si vous deviez citer une action emblématique en matière d'inclusion numérique, réussie ou non, de préférence en dehors de celles que vous menez vous-même, quelle serait-elle ? Pourquoi ?

- L'observatoire Jeunesse de Ploemeur, pas pour ce qu'il produit mais plutôt pour ce qu'il met en évidence et ses limites : jusqu'ou l'institué est il prêt à aller face aux sollicitations de l'instituant. En janvier 2011 un travail autour des réseaux sociaux est entamé qui met en avant un besoin d'éducation au numérique non seulement pour les adolescents mais aussi et avant tout pour les adultes. Deuxième point mis en avant : Internet est un lieu public dont les adultes doivent s'emparer. En août 2011, pour des raisons interne, le projet est stoppé : l'institution ne sera pas présente sur internet. Des le printemps 2012, des initiatives sont mis en place par la municipalité, avec des ados. Ces projets se retrouvent sur Facebook. Si l'institution stoppe, les adolescents, eux, avancent.

- ADAPEI 35 : La mise à jour des compétences cognitives différenciées des personnes en situation de handicap mental par la pratique des tablettes numériques.

- Le dégroupage des lignes (habitat social), parce qu'on ne raisonne plus "1 foyer = 1 box" comme le font les fournisseurs d'accès. Les fournisseurs se trompent parfois de combat (c'est normal), l'intérêt n'est pas de vendre toujours plus de débit mais de le partager (et faire baisser le prix) afin que les habitants puissent profiter du réseau et de

ses potentialités. L'exemple du projet mené à Kerourien en 2009 est à mon sens une réussite.

- Le dispositif de reconditionnement, de prêts ou ventes d'ordinateurs par l'association Défis à Lanester en faveur des familles les plus défavorisées du territoire lorientais, ainsi que l'accompagnement aux usages de base est une référence en terme d'e-inclusion sur le Morbihan.

7- Que faudrait-il pour que les actions les plus réussies dont vous avez connaissance ? passent à l'échelle ?, gagnent en impact et puissent faire l'objet d'une politique publique à l'échelle nationale ou européenne ? Le cas échéant en s'appuyant sur quels acteurs ?

Le numérique est irrationnel. C'est consubstantiel aux représentations que nous avons des univers technologiques particulièrement en France, pays de Jules Verne, où très souvent il suffit d'imaginer à partir de notre propre expérience pour savoir ce que font les autres, particulièrement les jeunes, les vieux, les exclus... avec le numérique. C'est ce que je qualifie de pouvoir de « renforcement » des usages. Avoir une posture d'objectivation de la question numérique est chose complexe en France. Mais ces hallucinations, souvent générationnelles, ne fonctionnent plus pour les communautés numériques en particulier chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes sans que les adultes ne sachent véritablement ce qu'ils font avec les instruments numériques (Ex : les Spotted et Hard-spotted FaceBook des Lycées). Objectivons, observons, conceptualisons, modélisons le numérique dans une perspective de différenciation des environnements sociaux et culturels et peut-être qu'alors nos propres politiques ouvriront les yeux et se désintoxiqueront des modèles d'affaires américains.

Un appel fort doit être fait à la recherche sur les usages. Sous forme de recherche-action participative en pluridisciplinarité et dans toutes les disciplines articulées aux sciences des usages. Après 11 ans d'existence, c'est ce que nous faisons avec les M@rsouins mais sur un territoire et sur des thématiques plus que limités. Il nous faut absolument un OVNI (Organisme de Valorisation du Numérique Inclusif;-)) pour impulser, valoriser et coordonner au niveau national les politiques d'E-inclusion avec tous les acteurs (usagers, médiateurs, cadres, élus et chercheurs).

Bernard Stiegler nous avertit régulièrement que les futurs enjeux numériques tournent autour du « smart power » en prenant l'exemple de Coursera. J'ai été voir où en était ce consortium californien. Aujourd'hui c'est 63 universités majoritairement sur la côte ouest des USA, 336 cours gratuits en ligne et 3 221 264 étudiants. Sur 16 pays représentés, la seule « université » française c'est l'école polytechnique. On ne doit pas avoir la même rationalité sur le plateau de Saclay qu'en Bretagne car nous nous portons l'espoir d'un grand réseau d'universités francophones, à commencer par les universités québécoises, et avec M@rsouin nous avons le projet de constituer le réseau des observatoires francophones des usages du numérique (OFUN). Dans COURSERA, il n'y a ni Harvard, ni le MIT, vu d'ici ce n'est rien. Vu de l'autre côté de l'Atlantique c'est juste la confrontation des deux modèles dominants d'ESR au USA.